



**Allocution de Monsieur Diène Farba SARR,
Ministre du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie de la
République du Sénégal**

**A l'occasion du Segment de haut niveau
de la 26^{ème} session du Conseil d'Administration
d'ONU-Habitat**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Nairobi, le 9 mai 2017

Vérifier au prononcé

- **Monsieur le Président,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres, Chers Collègues,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Président,

Le "*Nouveau Programme pour les Villes*" adopté lors de la Conférence Habitat III tenue à Quito, en octobre 2016, offre de nouvelles orientations pour assurer la transition vers des villes bien planifiées, plus sûres, résilientes et prospères.

Il appelle au renforcement du rôle des villes et des centres urbains, en tant que moteurs de transformation de nos économies, d'éradication de la pauvreté et de réalisation d'une croissance durable et inclusive et ne laissant personne pour compte.

C'est à ce titre que des efforts soutenus sont attendus, en termes de mobilisation de flux d'investissements, de consolidation de la coopération internationale et d'exploration d'un éventail de mécanismes de financement innovants.

Pour ce faire, il serait utile de renforcer les partenariats multipartites en s'appuyant essentiellement sur le Programme d'action d'Addis-Abeba relatif au financement du développement durable.

D'ailleurs, à la lumière des statistiques largement diffusées, il ressort que les zones urbaines restent exposées à de grands défis. Même si elles représentent 80% du produit intérieur brut mondial, leur croissance rapide en constante progression, entraîne parallèlement des difficultés énormes qu'il convient de surmonter.

Au-delà de l'Accord issu de Quito, l'objectif de construire une urbanisation durable et d'édifier des profils plus adaptés pour les villes et établissements humains à l'horizon 2036, ne pourra prospérer que si des efforts collectifs soutenus, mieux ciblés et coordonnés, sont consentis et nos moyens mis en commun.

Monsieur le Président,

La mise en œuvre du nouveau cadre mondial urbain requiert, plus que par le passé, la mobilisation d'importants moyens techniques et financiers.

Au niveau national, il conviendrait prioritairement de procéder à l'élaboration d'une politique d'urbanisation assortie d'une bonne stratégie de planification et

d'aménagement urbains, aptes à éradiquer les installations spontanées, à faciliter l'accès au logement et aux services sociaux de base, en tenant compte de l'impact environnemental.

Nous devons également nous mobiliser pour renforcer la résilience des villes face au réchauffement climatique, les inondations et l'érosion côtière par la mise en place d'infrastructures de qualité et de systèmes de transport plus durables, le renforcement des capacités et le transfert de technologies adaptées.

Pour toutes ces raisons, il est impératif, à nos yeux, de *mettre en œuvre les instruments internationaux pertinents, je veux citer l'Accord de Paris sur le climat, les Objectifs de développement durable, en l'occurrence l'objectif 11 sur les villes durables, et le Plan d'action de Sendai sur les risques de réduction de catastrophes.*

Par ailleurs, la réussite du nouvel agenda urbain dépendra de la qualité de la gouvernance d'ONU-HABITAT qui doit apporter une contribution essentielle dans l'application des programmes d'urbanisation.

En conséquence, ONU-Habitat devra être renforcée et soutenue grâce à l'apport précieux des uns et des autres, sans omettre celui des structures régionales, comme le *Sous-comité de l'Union africaine sur les établissements humains et le développement urbain* et des mécanismes informels d'échanges, notamment le *Forum Ministériel Africain sur l'Habitat et le développement urbain (FOMAHDU) qui est très dynamique.*

Le Sénégal souhaiterait en tout cas inviter le Secrétaire général des Nations Unies à faire figurer dans ses priorités, le Nouveau programme urbain à l'horizon 2036 qui nécessite aussi bien une réelle volonté politique qu'une consolidation des moyens d'action.

Aussi, ma délégation voudrait-elle saluer la constitution du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'évaluer et de renforcer l'efficacité et l'efficacité d'ONU-Habitat, en espérant que ses propositions refléteront les intérêts et priorités des pays en développement comme les nôtres.

Monsieur le Président,

Au niveau national, le Sénégal a engagé le processus d'articulation du "*Nouveau Programme pour les Villes*" avec sa stratégie nationale de développement à l'horizon 2035 qu'est le "*Plan Sénégal Emergent (PSE)*", qui réserve une place de choix au programme d'accélération de l'offre en habitat social.

A ces actions, s'ajoutent celles visant une meilleure planification urbaine et l'amélioration du cadre de vie des populations avec l'implication de toutes les parties prenantes.

Il s'agit, entre autres, de la généralisation de l'élaboration de documents de planification et de réglementation de l'occupation du sol, de l'aménagement de nouveaux pôles urbains pour rééquilibrer l'armature urbaine et renforcer la croissance, la restructuration et la régularisation foncière des quartiers non lotis, notamment des zones inondables.

S'agissant de la politique de l'habitat social, mon pays s'est engagé à améliorer l'offre en logements sociaux, avec la mise en place de la loi d'orientation sur l'habitat social promulguée en novembre 2016, la production de 15 000 unités d'habitation par an pour résorber le déficit de 300 000 logements.

Dans cet élan, le Gouvernement du Sénégal a dernièrement pris la décision de transformer les titres précaires en des titres fonciers, garantissant ainsi un meilleur accès et une meilleure sécurité de la propriété foncière.

De même, des solutions globales et structurelles sont en cours de mise en œuvre pour améliorer la mobilité urbaine, avec notamment la mise en place d'infrastructures adéquates et l'acquisition de moyens de transport modernes et adaptés dont le Train Express Régional (**TER**) devant desservir à terme le nouvel aéroport.

Ces efforts concernent également l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, à travers l'élaboration de Plans Directeurs d'Assainissement et de Plans directeurs de drainage dans tous les centres urbains dotés préalablement de documents cadres d'urbanisme à savoir le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme le Plan Directeur d'Urbanisme.

En outre, le Sénégal s'est aussi largement investi dans le rééquilibrage des territoires, avec la révision entamée du Plan national d'Aménagement du Territoire (**PNAT**) et la territorialisation des politiques publiques, ayant consacré le principe de la communalisation intégrale et la création de pôles territoires, dans le cadre de **l'Acte III de la décentralisation**.

Dans le même esprit, il a été mis en place d'importants instruments comme le Programme d'urgence de développement communautaire (**PUDC**) dont l'exécution a été confiée au PNUD, le Programme d'urgence de modernisation des axes frontaliers (**PUMA**), le Programme de modernisation des Villes du Sénégal (**PROMOVIL**) et le Programme Villes vertes à haute intensité de main d'œuvre (**PRO-HIMO**).

A l'échelle africaine, le Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique (**NEPAD**), dont le Comité d'orientation est conduit par Son Excellence, Monsieur le Président Macky SALL, reste un cadre approprié qui mérite d'être soutenu, à la lumière des opportunités qu'offre le Nouveau programme urbain.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais saisir l'opportunité que m'offre ce segment pour vous informer que le Sénégal abritera la 2^{eme} édition du Forum ministériel africain, en octobre 2018, en collaboration avec le Royaume du Maroc et l'ONU-Habitat.

Le Sénégal a également le plaisir de vous convier, du 10 au 13 octobre 2017, à la deuxième édition du Salon International de l'Habitat de Dakar.

Je ne saurai terminer mon propos sans saluer l'engagement dont le Directeur Exécutif, Docteur Juan CLOS a fait montre durant son mandat à la tête d'ONU-Habitat.

Nous souhaitons également vous féliciter **Monsieur le Président** pour votre élection à la présidence de cette session. Nos vœux de plein succès aux membres du Bureau et nos remerciements au Secrétariat pour la bonne organisation de nos travaux ainsi qu'aux interprètes qui nous aident à nous comprendre.

Je vous remercie de votre aimable attention.